

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

- Connaître la biologie des espèces cibles
- Maîtriser la réglementation relative aux produits chimiques
- Savoir choisir les produits adaptés
- Maîtriser l'utilisation et l'application des produits biocides en toute sécurité
- Appréhender des techniques alternatives aux biocides

Certibiocide Nuisibles *

TP 14, 18, 20

Initial ou renouvellement

21 h

Contact:

Christine CHABANAS >>>

christine.chabanas@cneap.fr

Tarif

600 € pour les 3 jours

Financements

OPCO, CPF, Trance travail



3 jours initial : 21 h

3 jours renouvellement: 21 h

**dates disponibles sur notre site
ou contacter nous**



04 75 07 14 50



vivaraiss@cneap.fr

www.vivaraiss-formation.com

DANS LE MÊME DOMAINE

Formations Courtes

- Certibiocide desinfectants (TP2,3,4)
- certibiocide autres produits (TP 8, 15, 21)
- certiphyto

TP: type de produit

*Code fiche France Compétences: RS 6442

Certificateur : Ministère de la Transition Ecologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

VIVARAIS FORMATION est habilité jusqu'au 05/12/2028 par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires



LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU
MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 3888118400026

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

Modalités de formation et méthodes mobilisées

- Formation en présentiel ou mixte
- Petit groupe
- Tour de table
- Pédagogie interactive alternant les apports théoriques par diaporama et échange de pratique entre les formateurs et les participants
- Support de formation remis à chaque apprenant

Programme

- Connaître la réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés.
- Connaître les risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés.
- Contribuer à limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés en utilisant des alternatives non chimiques.
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets

Modalité d'évaluation et de validation

QCM de vérification des compétences en fin de session sous forme de test de 30 questions. validation au seuil de 20 réponses exactes.

Certificat valable 5 ans.

Public visé

Personne physique, majeure.
Applicateur, vendeur et
acquéreur de produits biocides
à usage professionnel (raticides, insecticides) T14, 18, 20.

Pré requis

Maîtrise de la lecture et de
l'écriture de la langue française
(pré requis vérifié et placé sous
la responsabilité de l'employeur)

Modalités d'admission et délais d'accès (cf CGV)

- **dossier de candidature (DC) ,accusé de reception sous 15 j.**
- Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente (CGV).
- Effectif minimum : 6 apprenants



100 % de
réussite

Taux calculé sur 21 participants
des sessions de certibiocide
nuisibles en 2025

48 % plutôt
satisfaits



52 %
satisfaits

Enquête réalisée sur 21 participants des
sessions de certibiocide nuisibles en
2025